

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSANT TOUTS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sans avis contraire

Saïno-et-Marne et departements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent.	Un an..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

28 Septembre — L'interdiction des courses de taureaux, à Nîmes, produit une certaine effervescence dans la ville et des manifestations sont organisées dans le but de protester contre la mesure prise par le gouvernement.

— Grande conférence socialiste à Lyon au profit des verriers de Rive-de-Ciers.

27 Septembre. — Un incendie d'une extrême violence détruit entièrement la raffinerie de Saint-Ouen. Les dégâts dépassent un million.

30 Septembre. — Inauguration à Esbly, de la statue du commandant Berthault mort au Tonkin, le 31 Mars 1892.

— Inauguration du monument élevé à Mont-sous-Vaudrey, à la mémoire de M. Jules Grévy, ancien président de la République.

— Inauguration à Bruyères, (Vosges) de la statue de Villemin, ancien professeur au Val-de-Grâce et membre de l'académie de médecine.

1<sup>er</sup> Octobre — Un acte d'insubordination d'une certaine gravité se

produit à l'école des artificiers à Berlin et provoque l'arrestation de 183 sous-officiers.

— Arrestation à Alexandrie d'un anarchiste venu de Naples dans le but d'assassiner le kédive Abbas-Pacha, à son retour d'Europe.

2 Octobre — Le vice-amiral Humann commandant en chef de la division navale de l'Extrême-Orient es nommé chef d'état-major général de la marine, en remplacement de l'amiral Gervais.

— Le parquet de Toulouse fait procéder à l'arrestation des inculpés dans l'affaire des fraudes électorales de Toulouse.

— Des bruits de guerre entre la France et l'Angleterre sont répandus à l'occasion de l'affaire de Madagascar et du changement de notre ambassadeur à Londres.

3 Octobre — Un détournement de la respectable somme de 3 millions et demi est opéré par le directeur de l'un des principaux établissements financiers de Paris. L'auteur de ce vol mis en état d'arrestation, fait des aveux complets et remet la somme intégrale.

— Ouverture du Congrès international des ouvriers et employés de chemins de fer, à Paris.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Dimanche dernier a eu lieu à l'école des garçons, la distribution des diplômes du certificat d'études et des prix offerts par le département et la délégation cantonale.

Cette cérémonie qui était présidée par M. Moquet, conseiller général a attiré comme les années précédentes, un grand nombre de personnes des environs et notamment du canton.

On remarquait sur l'estrade: M. Labour, Président honoraire de la délégation cantonale; M. Marguerite, vice-président; M. Moreau, Maire-adjoint; M. Arnaud, Juge de Paix; MM. Barre Edouard, Dupille Léonor, Darche, Haran, Dusloq, délégués cantonaux. M. Combault, brigadier de gendarmerie; M. Chéret, huissier, et bon nombre d'instituteurs du canton.

Dans son intéressante allocution, M. Moquet a mis en lumière les louables efforts tentés depuis de nombreuses années par le gouvernement, pour le développement de l'instruction, et, après en avoir fait ressortir les avantages, il a rappelé aux jeunes écoliers leurs devoirs envers leurs maîtres qui leur prodiguent la science et leurs parents qui s'efforcent de leur inculquer de bons principes destinés à en faire des citoyens honorables ayant l'amour de la famille et le culte de la Patrie.

Au cours de cette séance et de la lecture du palmarès, — qui comprenait le non-breux noms de lauréats, — la

fanfare municipale a exécuté plusieurs morceaux de musique qui ont été vivement applaudis.

Le goûter traditionnel offert par M. Labour, à la jeunesse des écoles, à MM. les instituteurs et aux musiciens a terminé fort gaiement cette intéressante fête scolaire.

— Le même jour, la curiosité de bon nombre de Dammartinois et d'autres personnes des environs, venues à la distribution des prix du canton, a été mise en éveil par l'arrivée d'une voiture à moteur, d'une construction légère et d'un fonctionnement très simple, appartenant à M. Rogor, constructeur à Paris.

Ce véhicule qui a obtenu le 4<sup>e</sup> Prix au concours de Paris-Rouen, organisé par le *Petit Journal*, est un genre de phaéton à 5 places, mû par l'essence de pétrole. Il a accompli en deux heures, à peine, la distance de Paris à Dammartin, soit 36 kilomètres sur une route entièrement pavée.

### LE MESNIL-AMÉLOT

Pendant la nuit du 26 au 27 courant, des malfaiteurs inconnus pénétraient dans une pépinière sise au lieu-dit La Plaine, appartenant à M. Carnet (Léon), et y ont, à l'aide d'un couteau, mutilé une certaine quantité d'arbres fruitiers, causant ainsi un préjudice estimé 35 francs.

Les auteurs de cet acte de vandalisme sont activement recherchés par la gendarmerie.

### NANTOUILLET

La commune de Nantouillet a eu le regret de se séparer il y a quelques jours, de son sympathique instituteur, M. Lange, qui à partir du 4<sup>e</sup> octobre est devenu le représentant, à Meaux,

du journal le *Briard*.

M. Lange qui, comme nous l'avons dit précédemment ne comptait que des amis à Nantouillet où il a exercé ses fonctions pendant trente-deux ans, a été remplacé par un jeune instituteur M. Volle, qui est animé d'excellentes intentions et qui ne demande qu'à marcher sur les traces de son prédécesseur.

### SAINT-PATHUS

Ainsi que nous l'avons prévu, M. Edmond Labour a été élu conseiller municipal à l'élection complémentaire du dimanche 23 septembre, et huit jours plus tard, il était nommé à l'unanimité, maire de Saint-Pathus.

Cette élection qui répond entièrement aux vœux de la population de Saint-Pathus, présente cette particularité très digne de remarque, que M. M. Edmond Labour, actuellement secrétaire de M. le Garde des sceaux, ministre, de la justice est né le 30 juin 1869 et n'a par conséquent, que 3 mois de plus que l'âge fixé par la loi, pour remplir les fonctions municipales et être mis à la tête de l'assemblée communale.

### VINANTES

Un jeune homme de dix-neuf ans, Ernest Giraux, commis épicier chez M. Bissert, à Meaux, a disparu depuis mardi soir. Il était parti en tournée lundi matin avec un charretier de la maison et devait rentrer mardi soir. Le charretier est rentré seul, et mercredi matin seulement, en rendant ses comptes, il a fait part à son patron de la disparition de Giraux.

D'après lui, entre Vinantes et le Piessis-aux-Bois, Giraux se fit descendre de voiture dans un petit bois, si-

tué à gauche de la route pour satisfaire un besoin. Le charretier aurait continué seul sa route, mais au bout d'un instant, ne se voyant pas rejoint par Giraux, il serait revenu sur ses pas et aurait cherché en vain son compagnon. Après l'avoir appelé de tous côtés sans recevoir de réponse, il serait retourné à Meaux.

Telle est la version du charretier, un nommé A... cette version a paru étrange et le parquet de Meaux a ordonné l'arrestation de A... puis s'est transporté Jeudi à Vinantes, mais toutes les recherches faites pour découvrir le commis épicier sont restées sans résultat.

### SAINT-SOUPPLETS

Un vagabond du nom d'Auroy Gustave est sous le coup d'une infraction à un arrêté d'interdiction de séjour. Il a, en outre, mendié dans la même commune, et a reçu cinq centimes.

Traduit devant le tribunal correctionnel de Meaux, Auroy a été condamné à 3 mois de prison.

### MORTEFONTAINE

Depuis la mort de sa femme, arrivée en février dernier, le nommé Delorge, hôtelier, âgé de 62 ans, demeurant à Mortefontaine, se trouvait atteint dans ses facultés mentales.

Dans le courant de juin dernier, il se donna un coup de couteau dans le ventre, dans le dessein de se suicider.

Mardi 2 octobre, on trouva son cadavre, la tête fracassée sur le trottoir, en face la maison qu'il habitait. Le malheureux s'est jeté par la fenêtre de son appartement.

Delorge était dans de mauvaises affaires et adonné à la boisson.

## MESSY

Les dames Parrain et Boitel se prirent de querelle. le 21 août dernier.

Elles habitent dans une cour commune. Chien et chat alors. Le motif des disputes est généralement futile. Mais cette fois il est presque stupide. Il s'agit en effet de poussier de charbon et d'un chat disparu.

Madame Boitel ayant perdu son chat tout comme la mère Michel de célèbre mémoire, le reclama à sa voisine qui ne l'ayant pas pris, ne pouvait le lui rendre.

— Comme il n'y a pas de père Luthier dans le voisinage, votre chat n'est pas perdu aurait-on pu répondre à la dame Boitel.

Mais bast ! allez donc faire entendre raison...

Bref la querelle augmenta d'intensité et se termina par des voies de fait, de la part de la prévenue et de son fils qui était venu prêter main forte à sa mère.

Cette affaire est peu grave. La moralité de la dame Parrain est excellente.

Aussi le Tribunal ne la condamne qu'à 25 fr. d'amende. Le jeune Parrain est acquitté.

(Journal de Seine-et-Marne)

## BONEST

A l'audience de vendredi, 22 courant, est venue devant la Cour d'Assises siégeant actuellement à Beauvais, l'affaire suivante :

Le nommé Albert Lavoisier, âgé de 48 ans, manouvrier à Bonest, né à Lagny (Seine-et-Marne) le 21 Juin 1876, est inculpé d'attentat à la pudeur commis avec violence sur la personne de demoiselle Céline Levasseur âgée de 19 ans domestique à Bonest.

Quatre témoins sont entendus.

M. Depret, substitut du Procureur de la République, soutient l'accusation.

M. Rylet défend Lavoisier.

Dans sa spirituelle plaidoirie, le défenseur demande un peu d'indulgence pour son client, qui a à peine l'âge de sa victime, et en faveur duquel il convient de faire la part d'une certaine surexcitation occasionnée par les réjouissances, les libations qui accompagnent un jour de fête.

Reconnu néanmoins coupable, mais avec admission de circonstances atténuantes, Lavoisier est condamné à deux ans de prison.

L'habile plaidoirie de son défenseur a cependant porté ses fruits : l'accusé est admis au bénéfice de la loi Béranger.

## VENISSEY

Deux individus, experts en braconnage, Varin (François), carrier à Nanteuil, et Brussard, manouvrier, ayant demeuré à Rozières et résidant actuellement à Senlis, ont été surpris à tendre des collets dans les bois de M. Dol, propriétaire à Droiselles.

Procès-verbal a été dressé contre ces braconniers.

## ACY-EX-MULTIEN

Par suite de l'ouverture de la ligne d'Ornoy-Villers à Mareuil-sur-Oucreq, la correspondance d'Acy, Bouillancy, Brégy, etc... a cessé, depuis le 20 septembre, d'avoir lieu par Nanteuil-le-Haudouin, pour être rattachée à la gare de Betz.

## FAITS DIVERS

### UNE VILLE ENFOUIE SOUS LA TERRE

En creusant une mine dernièrement dans le Colorado, en Amérique, on a

découvert les restes d'une ville enfouie et qui paraît dater de neuf ou dix siècles.

Les murs et les maisons en pierre occupent une surface de 140 mètres de long sur 80 mètres de large. On a trouvé également plusieurs colonnes énormes sur lesquelles sont finement gravées des têtes de dragons et de serpents.

Ces ornements rappellent, avec plus de délicatesse et d'habileté de main, les antiques sculptures égyptiennes.

On ignore à la suite de quel cataclysme cette ville, Herculanium d'Amérique, a été enfouie sous la terre.

### LE COUTEAU DE CASERIO

Tout comme les autres nous avons été pris, lors de l'assassinat du regretté Président Carnot, du désir de nous procurer le modèle du couteau dont avait fait usage l'infâme Caserio, et les amateurs, en voyant dans notre vitrine, ce coquet et redoutable poignard ont pu par l'imagination se faire une idée de la scène tragique qui se déroula au moment où l'assassin faisait usage de cette arme de fantaisie contre le chef de l'État.

Il paraît que le nombre des amateurs de ce sinistre souvenir va toujours grandissant si on en juge par le récit des journaux qui annoncent que depuis ce crime, il ne se passe pas de jour que M. Guillaume ne reçoive quelques lettres de France ou de l'étranger lui demandant des poignards pareils à celui acheté par Caserio.

On lui en a commandé plus de mille depuis un mois ; une seule maison de Bruxelles lui en fait une commande de trois cents.

Le coutelier Guillaume ne sait plus,

paraît-il, où donner de la tête pour satisfaire toutes ces demandes.

C'est égal, on nous fera difficilement croire que le coutelier de Cotte ne se rejouit pas, — aussi discrètement que possible, cependant — d'avoir été le fournisseur de l'arme qui a frappé mortellement M. Carnot.

### LES NOMADES

Malgré les injonctions formelles des circulaires ministérielles et les prescriptions des arrêtés préfectoraux, certains maires tolèrent encore le stationnement sur les places, chemins et terrains communaux des nomades vulgairement désignés sous le nom de *camps volants*.

Il est bon de les prévenir qu'ils engagent ainsi leur responsabilité et les finances de la commune, car tout habitant, victime d'un vol d'abîm à la charge de ces bohémiens, peut dûment en réclamer la valeur à la commune, qui alors sera tenue de l'indemniser, si le maire ne s'est pas conforme aux prescriptions des arrêtés préfectoraux sur la matière.

### LA FIN DES INVALIDES

Le nombre des pensionnaires de l'Hôtel des Invalides diminue rapidement. On peut donc prévoir le temps où, par la force des choses, le palais édifié sur l'ordre de Louis XIV, et qui, depuis plus de deux siècles, servait d'asile aux soldats utiles, recevra une autre destination.

Les hôtes de l'Hôtel, en effet, qui étaient au nombre de 13 006 sous le Consulat, de 26 000 en 1812 ne sont plus aujourd'hui que 178, dont 48 seulement, aptes au service de garde et de pantalonnage, ne justifient pas complètement leur titre glorieux de soldats invalides.

## UN PHTISIQUE CENTENAIRE

On savait que s'il a existé des centenaires buveurs d'eau, il y en a d'assidûment fidèles au culte de Bacchus. Quelques-uns s'abstinrent de fumer, mais plusieurs autres conservèrent la bouffarde aux dents, alors même qu'ils n'avaient plus de dents. Certains furent sages comme des images, d'autres verts-galants incorrigibles. Bref, on a pu invoquer le « parce que » ou le « quoique » de toutes les façons imaginables en matière de longévité ; — et la bicyclette aura à son tour des adeptes centenaires, gardez-vous d'en douter !

Mais il n'avait encore été fait mention d'un *phtisique centenaire*. Aujourd'hui, c'est chose faite. M. Victor Baillet, de Carisey (Yonne), né en 1792, âgé conséquemment de cent deux ans, fut réformé, en 1816, « comme phtisique au deuxième degré ».

Le document existe, et M. Victor Baillet se fait un plaisir de le montrer. Ce centenaire ci-devant phtisique fait mieux encore : chaque jour, chaussé de sabots, il fait sa promenade hygiénique de quatre à cinq kilomètres.

## CONSEILS UTILES

### Les marrons d'Inde.

Enfants, qui ramassez les marrons d'Inde sur les promenades publiques, conservez-les précieusement, car ils guérissent radicalement les engelures.

Faites-les sécher, puis cassez-les, réduisez-les en poussière, avec ou sans l'écorce, comme par exemple avec un moulin à café. Puis, servez-vous en comme savon avec de l'eau ; vous serez guéri dans la huitaine. Remède peu coûteux et surprenant.

## Les feuilles de vigne

— Il arrive souvent, dans cette saison, que des personnes se servent de feuilles de vigne pour envelopper les fruits, le beurre, voire même la viande, qu'elles désirent expédier.

Cette méthode, paraît-il, n'est pas sans danger et déjà plusieurs empoisonnements, dont quelques-uns mortels, ont été causés de cette façon. Comme depuis quelques années, les vigneronnes ont l'habitude d'arroser les vignes avec du sulfate de cuivre pour les préserver du mildew, une certaine quantité de cuivre reste déposée sur les feuilles : par le mélange avec l'acide des fruits, il se forme de l'acétate de cuivre, qui est un poison violent.

Les feuilles de vigne ne doivent donc être employées pour envelopper ces fruits qu'après avoir été préalablement lavées à grande eau.

## L'armure de Jeanne d'Arc

Parmi les objets ayant appartenu à Jeanne d'Arc, on ne connaissait jusqu'à présent que le chapeau de l'héroïne et la bannière qui conduisit si souvent nos troupes à la victoire.

L'armure de Jeanne d'Arc, se trouve au château de la Tour-de-Pinson, dans l'Aisne. En 1833 le marquis de Courval, qui en était propriétaire, fit élever une tour gothique et y rassembla un curieux musée d'armes anciennes.

C'est dans l'une de ces salles que figure l'armure de Jeanne d'Arc, — armure dont l'authenticité paraît établie par la tradition, Jeanne d'Arc, la reçut de Charles VII, qui l'avait commandée spécialement pour elle. Aussi, la cuirasse diffère-t-elle des pièces analogues datant de la même époque : le bombement particulier de la partie destinée à recouvrir la poitrine indique que l'armure était

destinée à une femme. Les pièces sont en acier poli ; elles ressemblent à celles qui figurent dans les œuvres de Viollet-le-Duc et qui ne font que reproduire des enluminures datant du moyen-âge.

Le château de la Tour-du-Pinson, appartient aujourd'hui à la fille de M. de Courval, Mme la princesse de Poix.

## Procès d'Anarchistes

On a mené grand bruit ces temps derniers avec les anarchistes, dont on voulait, à juste titre, débarrasser la société dans le plus bref délai, afin d'éviter le retour d'attentats semblables à ceux qui avaient ensanglanté la France et l'avaient plongée dans le deuil, par la mort tragique du chef de l'État, tombé sous le couteau d'un des forcenés partisans de l'anarchie.

Il n'est pas sans intérêt, à la suite des nombreuses arrestations qui ont été opérées, de connaître le résultat de quelques rares poursuites qui ont été exercées contre les plus coupables.

C'est la Cour d'Assises de l'Oise, (séance du 25 Septembre) qui a été appelée à sévir contre ces apologistes du crime.

*Affaire Lizard.* — Le 11 juillet 1894, au Plessier-sur-Saint-Just, sur la voie publique, devant la forge du sieur Bléry, le nommé Lizard (François Théophile), âgé de 55 ans, manouvrier domicilié à Paris, rue des Terres-aucurés 6, aurait tenu les propos suivants :

« Carnot est un c..... ; s'il est assassiné, c'est bien fait pour lui ; on peut me couper le cou, mais on ne m'empêchera pas de dire qu'on aurait dû assassiner Carnot dix ans plus tôt. »

Lizard reconnu coupable a été condamné à trois mois de prison.

*Affaire Deluc.* — Deluc, (Jean-Marie-Stanislas) âgé de 59 ans, char-

cutier-boulangier à Cramoisy, conseiller municipal, est accusé d'avoir le 29 Juin dernier prononcé les paroles suivantes :

« Caserio a fait acte de courage, comme moi quand je tue mes pores. »

« S'il ne coûtait que 20 francs pour en faire autant à Casimir-Perier, je les donnerais. »

Sept témoins à charge ont été entendus au cours des débats.

A la suite du réquisitoire du Procureur de la République, et la plaidoirie du défenseur de l'accusé, Deluc est acquitté.

En présence d'un pareil résultat on est tenté de dire comme la chanson :

.....  
C'était pas la peine assurément  
De mettre la police sur les dents.



X... a remis à sa femme, dont les études grammaticales laissent à désirer, un petit dictionnaire de poche pour s'orienter dans le labyrinthe de l'orthographe.

Dernièrement, il la voit feuilletant l'opuscule avec fureur ;

— Eh bien ! mon amie que cherches-tu ?

— Décidément, il n'y a rien dans ces sales petits dictionnaires. Voici une heure que je cherche le mot : *Ormoire* ?

• • •

On parle d'un personnage qui occupe deux ou trois emplois grassement rémunérés.

— Mais c'est du cumul au premier chef !

Non. Il aime son pays et il veut le servir de toutes ses forces.

— Vous voulez dire qu'il l'aime tant qu'il veut en manger à toutes les sauces.

**ASSURANCES**  
sur la Vie et contre l'Incendie

Henri DAMART fils  
à SAINT-MARD (Seine-et-Marne)



**L. ÉTHIS**

HORLOGER, BIJOUTIER  
à DAMMARTIN, (S-&-M)  
81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules  
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-  
genture.

Pièces de précision — Remontage  
de pendules à l'année.

*Réparations garanties*

**PRIX MODÉRÉS**

La maison se recommande pour les  
soins apportés aux pièces qui lui son  
confiées.

**Achat d'Or et d'Argent**

*On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez  
Madame Veuve Ethis*

Étude de M. OPOIX, notaire à BOZOV-EN-BRIE  
(Seine-et-Marne)

**DOMAINE DE LUMIGNY**  
**A LOUER**

pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> Mars 1895

La ferme de la Ville du bois, située  
communes de Lumigny et Nesles com-  
prenant :

1<sup>o</sup> Bâtiments d'habitation et d'ex-  
ploitation; 2<sup>o</sup> 160 hectares environ  
de terres et prés, à proximité des  
gares de Fontenay et Marles et des  
marchés de Coulommiers et Nangis.

*S'adresser : à M. Bol, régisseur du domaine au  
château de Lumigny et à M. Opoix, notaire.*

**PAPIER D'ARMÉNIE**

5 cent. la Pochette pour 12 usages  
Remise aux dépositaires

**A. BRUYET**

Métreur en Bâtiments  
108, Grande rue. 108  
à DAMMARTIN, (Seine-et-Marne).

TRAVAIL BOIGNÉ — ACTIVITÉ

**Vincent BERTHAULT et FILS**

HORTICULTEURS à Saint-Mard

Lauréats de concours spéciaux à la  
Société Centrale d'Horticulture de  
France et du département de la Seine;  
1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> prix aux expositions de Paris et  
à l'exposition universelle de 1889. —  
Nombreuses récompenses ou médail-  
les, or, vermeil et argent.

*Culture spéciale de graines, fleurs, légu-  
mes et racines fourragères.*

Vente de graines

Près de l'église de SAINT-MARD.

à LOUER à DAMMARTIN

**Maison Bourgeoise**

avec Jardin, Ecurie et Remi-  
se sise, 3, rue de l'Hôtel-  
Dieu.

*Pour visiter s'adresser même rue  
N 5.*

**LE CIDRE ET LE POIRÉ**

Revue mensuelle des intérêts pomologiques

*Organe des comices et syndicats agricoles et des  
sociétés agricoles de France.*

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et  
l'Administration à M. Ferd. MULLER, Secré-  
taire de la Rédaction et Administration.

*Les abonnements sont reçus au bureau du journal*

**MUSÉE DES FAMILLES**

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur deman-  
de affranchie. — Librairie Ch. Delagrave. 15  
rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.  
Abonnements : Un an, 6 fr; Six mois  
3 fr.

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

*Impr. E. Lemarié Dammartin.*